

**ARRETE DU MAIRE N° 611/2023**

**Relatif à la circulation et au stationnement  
RD 83 – CARREFOUR HALTE DE WETTOLSHEIM à WINTZENHEIM**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

Vu l'avis du service des transports en date du 31 octobre 2023 ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux de peinture routière, carrefour dit Halte de Wettolsheim à WINTZENHEIM, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** : Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 13 novembre 2023 au vendredi 24 novembre 2023 de la façon suivante :

- Stationnement et arrêt interdits en amont, aval et au droit du chantier ;
- Chaussée rétrécie à une seule voie ;
- Vitesse limitée à 30 km/h ;
- La signalisation sera effectuée conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 8<sup>ème</sup> partie – Signalisation Temporaire.

**ARTICLE 2** : Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

**ARTICLE 3** : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

**ARTICLE 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar - INGERSHEIM ;
- Majore, Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM ;
- Ateliers Municipaux de Colmar – Service enlèvement des ordures ménagères ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- Monsieur le responsable des Ateliers Municipaux de Wintzenheim ;
- Signature ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

Fait à Wintzenheim, le 10 novembre 2023

Le Maire  
Serge NICOLE

